

# Journal de Roubaix

C<sup>o</sup> SINGER  
Machines à coudre  
Système à pédale  
Robinet à ressort  
Grande Pédale  
Grand Prix Paris 1904  
44, rue de Valenciennes  
Paris

Cinquante-quatrième année. — N<sup>o</sup> 121

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

SAMEDI 1<sup>er</sup> MAI 1909

**ABONNEMENTS & ANNONCES**  
Roubaix : Au bureau du journal, Grande-Rue, 71  
Toulouse : Au bureau du journal, rue Casteau, 35  
Lyon : Au bureau du journal, rue de la République, 12  
Paris : 1, rue de Valenciennes, 15  
En vente partout dans les bibliothèques des gares et principales villes

**LE NUMÉRO**  
**5**  
Centimes  
**ÉDITION DU MATIN**  
**TOUS LES JOURS**  
**SIX et HUIT pages**

**BUREAUX ET RÉDACTION**  
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, 71  
TOURCOING, 33, rue Carnot, 33

**LE NUMÉRO**  
**5**  
Centimes  
**TOUS LES JOURS**  
**SIX et HUIT pages**

**TARIF D'ABONNEMENTS**  
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements : Trois mois... 5 francs  
Six mois... 10 francs  
Un an... 18 francs  
Les autres Départements et à l'étranger le port en sus.  
Agences particulières à Paris, 23, rue Feytaud

## Un ultimatum des Postiers. == Les préparatifs du 1<sup>er</sup> Mai

### LE NOUVEAU SULTAN **MAHOMET V**

Avant de parler de la personnalité, d'ailleurs jusqu'ici si effacée du nouveau Sultan, on peut se demander quel est son nom, car les dépêches ont bien varié de ce sujet, l'appelant tour à tour Mahomet, Mohamed, Mehomet, Mahomet, Mechemed, Mehmmed, — nom auquel se tient le Temps qui, comme on sait, fait en France autorité en matière de protocole étranger. Mais, n'en déplaise à notre grand confrère, il est cette fois en défaut, car, en turc, Mahomet s'appelle Mohammed et non Mehomed, comme au surplus on témoigne la dépêche officielle, provenant de la Sublime Porte, par laquelle Riffat pacha, ministre des Affaires étrangères, notifie au gouvernement français l'avènement de S. M. Mohammed V.

C'est le nom de Mahomet que Mohammed Rechad relève en montant sur le trône impérial et dont le dernier titulaire, Mahomet IV, fut déposé en 1687 et mourut en prison en 1691. Le nouveau sultan sera donc Mohammed V dans son empire et, pour nous, suivant l'appellation française du fondateur de l'Islamisme, Mahomet V.

Maintenant un mot de la règle d'hérédité au trône en Turquie. Depuis la fondation de l'empire des Turcs-Ottomans par Osman ou Osman I<sup>er</sup>, en 1259, jusqu'en 1617, le sceptre se transmettait de père en fils aîné ; mais, depuis lors l'usage s'établit, auquel il n'a pas encore été dérogé, d'élever à la dignité impériale le prince le plus âgé de la famille. On estimait que le prince le plus âgé était plus apte à régner que tout autre et on évitait ainsi les révoltes. On le préparait à gouverner l'empire en lui confiant le gouvernement d'une province ; mais la méfiance jalouse des sultans, trop souvent justifiée par ces révoltes du palais qui en ont laissé mourir bien peu dans leur lit de leur bonne mort, finit par tenir en étroite tutelle l'héritier présomptif, comme l'a été le prince Mohammed Rechad, pendant les trente-trois ans de règne de son frère Abd-ul-Hamid, auquel il succéda aujourd'hui.

Quand le sultan Abd-ul-Aziz fut déposé, le 30 mai 1876, et à sa suite dans sa retraite à l'aide des fameux ciseaux à ongles laissés, comme par hasard, à sa disposition, son héritier présomptif était le prince Mohammed Mourad, son neveu, fils aîné du sultan Abd-ul-Medjid, qui avait régné de 1839 à 1861. Il monta sur le trône sous le titre de Mourad V. Mais il ne régna que quelques mois. Si ouvert d'esprit qu'il fut, Midhat pacha, qui fut le premier des jeunes-turcs et avait déjà en tête sa Constitution, trouvait qu'il n'avait pas assez d'ouverture d'esprit des idées modernes et des réformes à l'occidentale. Il le fit passer par feu et un fetva du Chrik-ul-Islam le déclara tel, suivant le rite coranique. Mourad fut enfermé au palais de Tche-ragan où son frère et successeur, le sultan Abd-ul-Hamid II, lui fit la vie dure jusqu'à sa mort évidemment peu naturelle.

A son tour, Abd-ul-Hamid vient d'être déposé dans les conditions que tout le monde sait. Quel sera son sort définitif ? Ta vie est sous la garde de la nation », lui avait dit à Yedikösk, un des délégués de l'Assemblée nationale, au courant des formules révolutionnaires. Mais Abd-ul-Hamid qui n'est pas sans connaître la fin qui fut, dans les mêmes conditions réservées à Louis XVI, a de la méfiance. Cependant Mahomet V se serait montré très brave homme ; les dépêches assurent qu'il a montré un souci affectueux sur le sort de son frère. On vante, en effet, sa bonté.

Le nouveau sultan, 35e patriarche de la dynastie d'Osman, a prince des vrais croyants, le Sultan des Sultans, l'ombre de Dieu sur la terre, le Khalife de Prophète, le Seigneur des deux mondes, le Roi des deux terres et des deux mers », est né le 3 novembre 1844. Alors que le sultan Abd-ul-Medjid avait eu Abd-ul-Hamid d'une Arménienne des hauteurs de Kurdistan, la mère de Mahomet V, fut une Circassienne. Son éducation a été semblable à celle de tous les princes impériaux ottomans. Il a été tenu étranger à tout ce qui se passait hors du palais où il était en réclusion et où il mena, en effet, jusqu'à la révolution du 23 juillet, la vie d'un prisonnier gardé à vue. Il habita depuis quelques années une aile du palais de Dolma-Baghtché et, pendant les mois d'été, on le conduisait par terre à Théraïpi où un kiosque de Sinderji-Koujou était affecté à son habitation. Abd-ul-Hamid veillait tout particulièrement à ce que sa cave fût toujours très bien garnie. De là le bruit que Rechad effendi s'annonçait à l'ivrognerie bruit qui est probablement inexact, mais qui n'en servirait pas moins, à l'occasion, de prétexte tout trouvé à un fetva de déposition.

On ne sait que très peu de choses de lui, en raison justement de l'isolement où il a été tenu.

Au physique, il est de petite taille et d'un embonpoint modéré. Il a le nez pointu, de fortes moustaches, grisonnantes comme ses cheveux, des lèvres charnues. Ses yeux gris clair et vifs dénotent plus d'intelligence que ne lui en prêtent ses adversaires, et, en somme, on ne lui donnerait pas ses soixante-cinq ans. Néanmoins sa santé laisse beaucoup à désirer. Il souffre du diabète et observe un régime sévère, ce qui ne concorderait guère avec les bruits d'insouciance qui ont couru sur son compte. Il ne parait pas d'une nature énergique portée à l'action, ce l'on peut augurer qu'il régnera sans beaucoup gouverner. Lequel des hommes d'Etat du Comité Union et Progrès sera le Richelieu de ce Louis XIII ? En attendant, les organes jeunes-turcs se plaisent à vanter la scrupuleuse honnêteté, la bonté, la générosité et même, à défaut de mieux, le bon sens de leur nouveau Sultan.

C'est maintenant au tour de son fils aîné d'Abd-ul-Aziz, Yousoff Imedine effendi, à prendre

le titre d'héritier présomptif. Il est âgé de cinquante-deux ans. Quoique son père, qui lui avait fait donner une éducation soignée, eût essayé, contre la tradition, de l'imposer comme son héritier en 1876, il a eu l'habitude de ne pas attacher sur lui l'inimitié soupçonneuse d'Abdul-Hamid. Il a réussi à se tenir au courant de la politique aussi bien intérieure qu'extérieure et d'exercer son commandement effectif de maréchal de l'armée ottomane. On le tient pour l'un des Turcs les plus modernes et les plus cultivés de l'Empire.

Georges ROCHER.

**BULLETIN**  
30 avril.  
Les ministres, réunis sous la présidence de M. Fallières, se sont occupés de la question des postiers.

M. Fallières a inauguré, vendredi après-midi, le Salon des Artistes français.

Un attentat à la dynamite a été commis contre l'usine Renault, à Billancourt.

La reine Wilhelmine a donné le jour à une fille, qui a reçu le nom de Emma.

**CHOSSES ET AUTRES**  
— L'ancien sultan était très sobre. Ainsi, le matin, il ne prenait qu'une tasse de café.  
— Il y ajoutait bien un petit croissant.

A une jeune épouse :  
— Comment trouvez-vous le mariage ?  
— Ravissant, et quand mon mari mourra je me remarierais tout de suite.

On agrandit tout ce qu'on persécute. SCAUZ.

### A MAZAMET UN ODIEUX ATTENTAT CONTRE LES SENTINELLES

**Un rocher de 1.500 kilos est lancé dans le fond du ravin sur une usine gardée par les soldats**

Mazamet, 30 avril. — A la première heure, hier matin, le bruit courut que la toiture de l'usine Guilhou avait été enfoncée par un rocher, tombé de la montagne. Or, dans la nuit, deux fantassins qui dormaient dans une salle de calorifère, étaient réveillés subitement par un grand bruit et une grêle de plâtras s'abattant sur eux. Au bruit, ils appelèrent au secours et peu après on constatait qu'un rocher, du poids de 1.500 kilos environ, avait traversé tous les quatre étages de la construction, brisant les planchers et les voûtes en fer, tordant les poutres métalliques.

L'enquête permettait de découvrir à 130 mètres environ au-dessus de l'usine, le lit qu'occupait le rocher ébranlé et, à côté, trois forts leviers qui furent saisis. Dans un dernier bond énorme, le bloc était tombé directement de quarante mètres de hauteur sur l'usine.

Cet attentat, commis au moment même où sont entamés les pourparlers entre patrons et ouvriers, a produit une grave émotion parmi la population.

### Autres Attentats

**LA RUPTURE DES POURPARLERS**  
Mazamet, 30 avril. — A la suite des troubles qui se sont produits, hier soir, autour de l'hôtel de Ville de Mazamet, une vive effervescence a régné une partie de la nuit. Des patrouilles ont dû circuler jusqu'au jour, pour disperser les attroupements.

Ce n'est pas seulement sur l'usine Guilhou que des rochers ont été projetés. A Castanouse, plusieurs blocs, pesant cent et cent cinquante kilos ont été détachés de la montagne et lancés sur l'usine. Un de ses blocs a enfoncé la cloison de conduits d'air de l'hélice, après être parvenu tout près du toit de la maison, où couchaient le contremaître, sa femme et ses trois enfants.

Ce matin, les grévistes, au nombre de deux mille, se sont réunis en assemblée générale. On leur a donné connaissance de la rupture des pourparlers, entre leur soumission et la commission patronale, et de la décision de ne pas reprendre les pourparlers si les membres de cette commission ne sont pas changés. Au milieu de cris divers, la continuation de la grève a été votée.

On se prépare dans les milieux grévistes à fêter le 1<sup>er</sup> mai. Une affiche de la C. G. T. et un appel de la Bourse du travail invitent tous les corps de métier à chômer. On attend, à Mazamet, des délégués ouvriers de Castres, Albi, Carmaux. Le syndicat des garçons limonadiers vient de faire savoir, aux propriétaires des cafés, qu'ils feront grève demain.

### La Crise Turque

**VIFS INCIDENTS EN ANATOLIE**  
Le calme relatif peu à peu en Turquie et Constantinople reprend sa physionomie habituelle. Le nouveau sultan prêtera serment à la constitution d'ici quelques jours, en attendant qu'il soit reconnu par les grandes puissances.

**LES REPRESENTANTS CONTINUENT A CONSTANTINOPE**  
Pétra, 30 avril. — Le « Lloyd Ottoman » annonce que le cour martiale a chargé le ministre de la police d'arrêter le prince Rouhaneddin.

On sait que le prince était le favori d'Abdul-Hamid, qui aurait à plusieurs reprises tenté de modifier à son profit l'ordre de succession au trône.

**VIFS INCIDENTS EN ALBANIE**  
Officiers tués  
Salonique, 30 avril. — Au cours de l'inspection des magasins d'armes de Valona, qui a été décidée par précaution et opérée par trois officiers, on a constaté qu'une certaine quantité d'armes manquait. Au moment où les officiers quittaient les magasins, un soldat albanais qui était de garde a tiré sur eux et a tué un commandant et un capitaine. Le troisième officier est parvenu à s'échapper.

On fait tout ce que l'on peut pour s'emparer d'Ismaël Kemal, dont l'influence est prépondérante à Valona.

**LES PUISSANCES ET MAHOMET V**  
Constantinople, 30 avril. — Les informations des journaux de Constantinople, basées sur des renseignements émanant des sphères de la Porte et d'après lesquelles tous les souverains auraient félicité le nouveau sultan, sont prématurées jusqu'à présent, le nouveau sultan n'ayant reçu que les félicitations du président Fallières et des souverains de quelques petits Etats.

La Chambre des représentants des Etats-Unis, a en effet repoussé comme trop prématuré, une motion de félicitations au nouveau sultan.

### Conseil des Ministres

Paris, 30 avril. — Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières. Tous les ministres étaient présents.

**Le cas des postiers**  
Après avoir été mis au courant des affaires extérieures, et particulièrement des événements de Turquie, le conseil s'est occupé de la question des postiers.

M. Barthou, ministre des travaux publics, des postes et télégraphes, a soumis au conseil les résultats de l'enquête ouverte sur le cas des sept postiers qui ont refusé de répondre au directeur du personnel.

Le conseil, à l'unanimité, a décidé qu'il y avait lieu de déférer au conseil de discipline ces sept postiers à raison des discours qu'ils ont tenus récemment dans diverses réunions publiques.

Le conseil des ministres a également résolu d'indiquer au conseil de discipline la sanction que devaient comporter les actes relevés à la charge

de ces postiers; la sanction indiquée par le gouvernement est la révocation.

### LES EXPLOITS DE LA MAIN NOIRE

**AUX ETATS-UNIS**  
Huit personnes périrent dans les flammes  
New-York, 30 avril. — Une famille italienne ayant refusé un millier de dollars exigé par la Main Noire, cette bande a incendié sa maison. Huit personnes ont péri dans les flammes.

### Saisie de 20.000 cartouches à St-Petersbourg

Elles étaient destinées aux Finlandais  
Membres arrêtations  
Saint-Petersbourg, 30 avril. — Une perquisition a amené la découverte, chez un ex-armurier de régiment, de 20.000 cartouches et de nombreux fusils.

On croit à une agence clandestine pour venir d'armes en Finlande.

Il y a de multiples arrestations.

### LES EVÉNEMENTS DE PERSE

L'avant-garde des troupes russes entre à Tauris  
Tabriz, 30 avril. — L'avant-garde des troupes russes, composée de 110 cosaques et de 69 hommes d'infanterie, est arrivée ici ce matin à 9 heures. Elle a été accueillie avec joie par une grande foule d'habitants et par la colonie européenne, et est entrée dans la ville en chantant. Les révolutionnaires ne se sont livrés à aucune manifestation hostile.

## L'Héritière de Hollande

Le trône des Pays-Bas reste aux Nassau



**LA REINE WILHELMINA**  
La Haye, 30 avril. — La Hollande, depuis bientôt trois semaines dans l'attente anxieuse de son futur souverain, acclame aujourd'hui sa reine et sa dynastie. Et l'Europe entière accueille avec une sympathie sincère la joyeuse nouvelle, qui consacre l'indépendance nationale des Pays-Bas et ajoute un indispensable certificateur au régime de Wilhelmine. Maintenant, le trône des Pays-Bas est assuré de rester aux Nassau.

Depuis le mort, en 1890, du roi Guillaume III, la ligne cadette d'Oranien-Nassau est éteinte quant aux mâles. Mais une Constitution de 1814, confirmée en 1848, autorise la succession en ligne féminine au trône des Pays-Bas. Wilhelmine put ainsi régner, d'abord sous la tutelle de la reine Emma, sa mère, jusqu'à 1893, puis, en toute souveraineté constitutionnelle. Mais, après elle, c'était jusqu'ici l'incertitude et le transfert éventuel de la couronne d'Orange à l'un des vingt-trois collatéraux d'Allemagne, et dont aucun n'a aucune chance de succès par le peuple néerlandais.

La naissance d'une princesse met fin à cette situation qui n'était pas sans troubler le patriottisme des Hollandais. C'est au milieu d'un triomphe enthousiaste qu'arrive au monde la princesse Emma-Henriette, fille de la reine Emma, reine des Pays-Bas, princesse d'Orange-Nassau, et de Henri, prince des Pays-Bas, duc de Mecklembourg. Emma-Henriette réjouit-elle ? On bien, répondant tout à fait au vœu de son peuple, Wilhelmine lui donnera-t-elle, quel que jour un prince, le Guillaume IV qui reste attendu.

**LA NAISSANCE DE LA PRINCESSE**  
La Haye, 30 avril. — Une foule énorme s'était rassemblée, depuis le petit jour, aux abords du palais; beaucoup avaient passé la nuit dans l'attente, quand, à sept heures du matin, les premiers coups de canon annoncèrent à la population l'heureux événement. Toutes les ba-

nettes s'ouvrirent; les passants s'arrêtaient, comptant avec émotion, espérant le cinquantième coup, qui aurait annoncé la naissance d'un garçon. Mais les canons cessèrent de tonner après le cinquantième. C'était une princesse qui venait de naître.

Cette déception n'empêcha pas l'effervescence populaire d'éclater. Immédiatement, toutes les rues se parèrent comme par enchantement. Les héros d'armes à cheval, dans leur costume historique du XV<sup>e</sup> siècle, parcoururent la ville, accompagnés de trompettes, et proclamèrent l'événement à tous les carrefours.

Ce soir auront lieu des illuminations et de grandes réjouissances publiques.

La princesse recevra les félicitations d'Emma-Henriette, reprenant ceux de la reine-mère et du prince consort.

L'état de la reine est satisfaisant.

### LES FÉLICITATIONS DE LA FRANCE

Ce matin, dès qu'il a appris l'heureux événement, le président de la République a télégraphié à la reine Wilhelmine pour lui transmettre les félicitations de la France.

Notre ministre à La Haye, M. Marcellin Pellet, s'est rendu, dès la première heure, au palais royal et au ministère des affaires étrangères, pour y porter les félicitations du gouvernement de la République.

Cet après-midi, un représentant du ministère des affaires étrangères est allé renouveler ces félicitations à la légation de Hollande.

La nouvelle de la naissance a été accueillie avec joie à la Chambre des représentants.

Nous donnons ci-contre une photographie du berceau offert à l'enfant royale par souscription nationale entre les dames de toutes les provinces de la Hollande.



Le berceau offert à la Reine par souscription nationale

### Que sera le 1<sup>er</sup> Mai ?

LES MESURES D'ORDRE A PARIS  
L'agitation chez les P. T. T.

**LE MOUVEMENT EN PROVINCE**  
Paris, 30 avril. — Comment se passera la journée de samedi ? Sera-t-elle tragique comme le vaudraient les menaces de la C. G. T. ? Sera-t-elle calme, au contraire, comme le désire le gouvernement impuissant et apeuré devant les menaces syndicalistes ?

Nous le saurons dans quelques heures. Le manifeste de la C. G. T., qui est en ce moment appuyé à profusion sur les murs, est, à cet égard, des plus ambigus. Il y est dit, en effet, que le 1<sup>er</sup> mai sera un jour de chômage général, sans que les gouvernements puissent se rendre compte de la force des travailleurs. Jusque-là, rien d'inquietant, mais il ajoute que ce sera aussi un jour de revendications qui sera affirmé par des manifestations imposantes.

Que seront ces manifestations ? Et qu'arrivera-t-il si l'autorité y met obstacle ?

Un autre point est inquiétant. L'administration préfectorale a invité expressément les ouvriers municipaux à ne pas chômer le 1<sup>er</sup> mai, sous peine de mesures disciplinaires. Obéiront-ils, ou, forts de l'appui de la C. G. T., obéiront-ils cette défiance ?

A la préfecture de police, comme nous l'avons déjà dit, règne un optimisme évidemment de commande. On y déclare avec une belle assurance que les menaces des syndicalistes sont vaines et que la journée de demain se passera dans le calme le plus parfait.

M. Lépine, lui-même, se dit persuadé qu'il n'y aura pas d'incidents graves, du moins en ce qui concerne la masse, car on ne peut jamais prévoir un acte isolé comme par exemple celui de l'exalté qui, de l'impériale de l'omnibus, fit feu sur les troupes, il y a trois ans.

**CHEZ LES P. T. T.**  
**UN ULTIMATUM : TOUJOURS LA QUESTION SIMYAN. — ON PARLE D'UNE NOUVELLE GRÈVE**  
Paris, 30 avril. — L'agitation la plus vive régnait chez les agents de P. T. T., qui se plaignent que le gouvernement n'ait pas tenu les promesses qu'il leur avait faites.

M. Clémenceau et M. Barthou leur avaient formellement garanti la démission prochaine de M. Simyan. M. Simyan est resté. Un des membres de la délégation nommée pour se rendre chez M. Clémenceau, a déclaré à ce sujet :

« Le conflit est maintenant nettement délimité; nous irons place Beauvau, porteurs du mandat impératif qui nous a été confié, et, sans discussion aucune, nous demanderons au président du Conseil s'il veut la paix ou la guerre.

« S'il se dit prêt à tenir les promesses qu'il nous a faites, c'est le travail qui continue. Dans le cas contraire, c'est la grève. Il n'y a pas d'autre solution possible. »

« Je sais cependant que M. Clémenceau essaie, une fois de plus, de discuter avec nous et par ses nous-entendus, de nous ramener au calme. L'assemblée plénière des postiers, réunie hier soir, nous a interdit d'entamer une discussion quelconque; notre mission est plus simple. Quand le président du Conseil entend-il nous donner satisfaction ? La situation est exactement celle que je vous expose. Le reste serait du battage inutile. Le gouvernement a la parole. »

Si la lutte recommence, elle aura, cette fois, un caractère particulièrement grave, car les employés des postes et télégraphes sont certes des combattants extrêmement énergiques. Non seulement la C. G. T. leur a promis d'appuyer leurs revendications avec toutes ses forces, mais encore les employés et les ouvriers des chemins de fer de l'Etat s'apprêtent à se joindre à leurs camarades.

« La situation est donc extrêmement sérieuse et le gouvernement ne l'ignorait pas. Tous les ministres, depuis M. Briand jusqu'à M. Barthou, pensaient qu'il n'y a pas d'autre moyen d'amener l'apaisement désirable que de tenir la parole qui fut donnée à la dernière grève, et de sacrifier M. Simyan. M. Simyan lui-même consentirait à se retirer si on lui offrait quelque compensation honorable et suffisamment lucrative. Un seul homme refuse de céder; c'est M. Clémenceau.

« Pourquoi M. Clémenceau met-il tant de passion à garder son sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, au risque des plus graves complications ? Est-ce chez lui simplement de l'orgueil, de l'entêtement, ou bien a-t-il d'autres raisons que la raison ne connaît pas ? »

**Les mesures d'ordre à Paris**  
**LES TROUPES CONCERNÉES. — LA POLICE MOBILISÉE**  
Paris, 30 avril. — Le préfet de police a reçu aujourd'hui les divers chefs de service de son administration et les chefs des différents corps de troupes qui doivent éventuellement concourir demain à la tenue de la tranquillité publique. M. Lépine a pris, comme tous les ans, les plus minutieuses mesures d'ordre; mais ces précautions deviennent d'année en année plus sérieuses à proportion du développement de l'action de la Confédération générale du travail. Pour que, malgré le déploiement de la force publique, Paris conserve autant que possible sa physionomie ordinaire, les troupes qui occupent certains points stratégiques de la capitale, seront dissimulées, mais en même temps rondes mobiles, de façon qu'elles puissent se porter instantanément aux endroits où leur présence sera nécessaire.

Des agents cyclistes parcourent Paris d'une manière permanente, afin que le préfet de police ne cesse pas d'être tenu au courant de l'état de la ville.

M. Lépine a réalisé cette année une innovation. Il fera disposer un certain nombre d'automobiles à proximité des locaux où les gardiens de la paix et les gardes municipaux seront concentrés. Ces véhicules serviront à transporter les forces de police qui pourront ainsi se rendre avec la plus grande célérité sur les points où des bagarres viendraient à se produire.

Toute la garnison de Paris sera commandée et rendue disponible pour agir au besoin. Dans le cas où une partie quelconque des troupes qui le composent serait obligée d'intervenir pour rétablir l'ordre, M. Lépine s'est fait prévoir des dispositions

à prendre.